



**LIMINAIRE INTERSYNDICALE  
DU COMITE TECHNIQUE SPECIAL DE LA DRESG  
du mercredi 19 décembre 2012**

Les termes changent mais force est de constater la continuité de la casse du service public. Ce ne sera plus la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), mais la Modernisation de l'Action Publique (MAP) dont il est déjà annoncé officiellement que si la forme change, l'esprit reste ...

Malheureusement notre administration a su de tout temps s'adapter aux contraintes sociétales et « vivre avec son temps ». Le Gouvernement annonce que le véritable but poursuivi est bien la réduction de la dette, avec comme solution prioritaire la réduction du budget (emploi, finances) qui engage la volonté politique de notre pays comme bien d'autres vers une austérité forcée.

2062 emplois en 2013 portant un total de plus de 26 000 agents supprimés au sein de la DGFIP. Nous sommes en continuité avec la logique de 2 emplois sur 3 supprimés. Aujourd'hui il est évident pour chacun que nous avons atteint les limites de fonctionnement « normal » de notre administration. Aussi, c'est grâce à la conscience professionnelle ainsi qu'à la très grande qualité des agents de notre administration que certains services fonctionnent encore. Il faut cependant tenir compte du fait que ces dévouements et ces implications créent de plus en plus un terrain favorable aux maladies professionnelles et aux risques psychosociaux (RPS) accrus.

La DRESG n'est pas épargnée par ces réductions d'emplois, et il est regrettable de constater l'organisation mise en oeuvre afin qu'elles paraissent indolores. Le nombre des agents partants est supérieur à celui des agents arrivants sur notre direction., Cela a pour effet de constituer un « stock » de chaises vides qui sont supprimées l'année suivante. Certains services ne s'y retrouvent plus et en souffrent déjà. La direction, afin d'éviter l'engorgement des services, autorise l'absence de contrôle sur certains dossiers en fonction de leur montant. Cette « pseudo solution » entretient toujours l'incompréhension et un malaise des agents dans la remise en cause de leur mission, leur métier ainsi que de leur conscience professionnelle.

Par ces agissements, la justice fiscale est gravement remise en cause.

Malgré un contexte global conduisant à la résignation et au repli sur soi, lors de la dernière grève du 27 novembre 2012, c'était un agent sur quatre qui avait choisi d'être gréviste. Et c'était plus d'un agent sur quatre qui avait opportunément déposé un jour de congés, récupération ou de RTT ce même jour.

Nous ne pouvons qu'exiger la fin de la casse du service public, le respect des contribuables conforme aux chartes édictées, et la reconnaissance du travail des agents.